



COMMISSION DES ANCIENS SAPEURS POMPIER DE LA LOIRE

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CIS de FEURS
Le Jeudi 30/10/2025
à 16 heures

Sont présents :

Président d'honneur :

Groupement Nord : Guy Michel DUMAS – Michel PERRIER- Alain TARIT
Jean SOUCHON – Jean Yves THEVENET

Groupement Centre : René BONFILS – Maurice CHAMBOST - Raymond CHASSAIN –
Marcel STENGER

Groupement Sud-est : Christian CHARBONNIER

Groupement Sud-ouest : Roger CESAR – Christian COLOMBET - Guy Jean louis DUMAS -
Christian GHIRDOS - Alain MONTET - Guy TRONEL –

Conseiller Technique : Maurice COLAS

Auditeurs Libres :

Excusés

Président d'honneur : André RICHARD

Groupement Nord :

Groupement centre : -

Groupement Sud Est : Bernard POINAS – Jean Claude VERNEY

Groupement Sud-ouest : Aimé FOLLEAT – Michel JOURJET – Vincent POULAT

Conseiller Technique : Michel GALLIEN

Ordre du jour

Point 1 : Approbation du compte rendu du 26/06/2025

Point 2 : Point journée cohésion régionale 2026

Point 3 : Assemblée générale du 14 février 2026

Point 4 : sorties 2025

Point 5 : Infos fédérales et questions diverses

Ouverture de la séance à 16h10

1 Approbation du compte rendu du 26/06/2025

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 Point Journées cohésion régionale 2026

Après rencontre avec les responsables de l'évènementiel du stade Geoffroy Guichard, le déroulement de la journée de Rassemblement des ASP de la Région Rhône-Alpes 2026 (du café d'accueil à la fin de l'après-midi) a été établi, en vue de la proposition budgétaire. Cette journée sera entièrement consacrée au stade Geoffroy Guichard, visite des vestiaires, de la salle de presse, du musée des verts....

On disposera de salons spacieux et aucun problème de parking.

Plus de détails ainsi que le montant des participations vous seront communiqués ultérieurement.

3 Assemblée générale du 14 février 2026

L'assemblée générale des Anciens Sapeurs-Pompiers de la Loire 2026 aura lieu le samedi 14 février à St Germain Laval.

L'année 2026 est une année à élections, pour mémoire, le conseil d'administration est composé de 21 membres auxquels s'ajoute le président d'honneur, André Richard, et 2 conseillers techniques.

Les membres sont élus pour une durée de 4 ans, renouvelables par moitié tous les 2 ans. En 2026, ce sont donc 10 membres qui sont sortant. Ils peuvent s'ils le souhaitent repostuler pour prolonger leur mandat.

A la date d'aujourd'hui, certains ne souhaitant pas se représenter, un appel à candidatures a été lancé avec une date limite de réponse pour le 14 Janvier 2026 soit un mois avant l'Assemblée Générale.

Les candidatures sont à transmettre au Président soit par Mail : r.chassain.42@live.fr
Soit par courrier : **Simone RENON 19 rue des Bleuets 42890 Sail sous Couzan.**

4 Point sur les sorties 2025

Cette année, nous avons fait : Une journée à St Bonnet le Courreau au moulin des massons.

Cette sortie s'est très bien passée.

Un voyage d'une journée au Puy de Sancy.

Rien à dire si ce n'est le brouillard qui nous a un peu embêté.

Le congrès du Mans.

L'organisation du congrès a été modifiée et l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale habituellement le Samedi a été déplacée au Vendredi en fin de journée.

Lors de ce périple plusieurs visites nous ont été proposées, le musée Simca Passion, le musée de la musique Mécanique (avec une guide qui était super), la visite du « Cadre noir Percheron »(non pas la visite d'un centre équestre) mais la visite d'une miellerie proposée par des gens plus que passionnés, la visite du circuit des 24 heures du Mans que tout le monde a appréciée, pendant notre visite il y avait des entraînements motos sur le circuit Bugatti. Très bruyant mais très sympa.

5 questions diverses et infos

Lors du décès d'un SPV, il est bien de la part des référents de suivre les démarches pour l'attribution des différentes prestations dues au conjoint. Ceci en bonne entente avec le Chef de Centre et le Président de l'Amicale.

Pour la reversions, la demande doit être proposée par le chef de centre.

Quant au président de l'amicale c'est à lui de suivre les démarches pour l'assurance décès toutes causes et la palme funéraires.

Le petit opuscule « ASP Infos » distribué lors de l'Assemblée Générale n'intéressant que peu de monde, il est proposé de le reconduire ou pas, décision proposée au vote du conseil d'administration.

Vote du conseil : Non à l'unanimité.

La séance est levée à 18h08

Le secrétaire
Christian **GHIRDOS**

Validé le : 6 Novembre 2025
Le Président
Raymond CHASSAIN

